

BAC PRO

Métiers de la Sécurité



Un métier

Le titulaire du Bac Pro «Métier de la Sécurité» accomplit des missions qui visent à assurer la sécurité dans les domaines suivants :

- la protection des personnes,
- le secours à personnes,
- la surveillance et la protection des biens,
- la protection de l'environnement,
- la lutte contre l'incendie.

Secteur d'activité

Le titulaire du Bac Pro «Métier de la Sécurité » exerce ses fonctions dans des entreprises (industrielles, commerciales, hospitalières, culturelles ou sportives) pourvues de leur propre service de sécurité.

Il peut s'insérer dans les différents services de la fonction publique (Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Police Municipale, Sécurité civile...) sous réserve de satisfaire aux modalités de recrutement.



Conditions d'admission

3ème

3ème à découverte professionnelle



Poursuite d'études

- DUT Hygiène Sécurité Environnement
- Certaines certifications spécifiques permettent l'accès à d'autres emplois : le transport de fonds, la télésurveillance, la protection physique des personnes, la surveillance aéroportuaire, les équipes cynophiles...



Formation en milieu professionnel

Cette formation professionnelle est facilitée par la réalisation de stages de 22 semaines en entreprise sur les 3 ans de formation.

L'enseignement professionnel

Il se compose de différents modules :

- Prévention des actes de malveillance et de négligence
- Prévention et lutte contre l'incendie
- Secours et assistance aux personnes

Tableau des horaires de cours hebdomadaires

Enseignements	Indicatif
Français - Histoire géo	3,5h - 2.5h
Éducation civique, juridique et sociale	0,5h
LV1 - Anglais	2,5h
LV2 - Espagnol	2h
Mathématiques	2h
Arts appliqués et culture artistique	1
Prévention Santé Environnement	1h
Enseignement professionnel	13,5h
EPS	4h